

# Dès 1802, Napoléon voulait conquérir l'Algérie



Les Arabes l'ont échappé belle ! Rendez-vous compte qu'ils

auraient pu subir 28 années de plus les « massacres, les crimes contre l'humanité et le génocide » de la colonisation française, si Napoléon n'avait pas eu d'autres ambitions plus pressantes que la conquête de l'Algérie.

Et, par conséquence, grâce à la médecine, l'hygiène, le labeur et les progrès offerts par « ces affreux colons », les Algériens seraient aujourd'hui 60 millions au lieu de 45... Et nous aurions accueilli en France 10 millions d'Algériens, au lieu des 5 millions actuels. Finalement, c'est nous également qui l'avons échappé belle... pour le moment !

En effet, dès 1802, Bonaparte prévoyait la conquête de ce territoire maghrébin, qui n'était pas encore baptisé Algérie, et cela dans l'objectif unique de chasser les Barbaresques de la Méditerranée.

C'est Joseph Bonaparte qui avait conçu ce projet, qui avait été approuvé par le premier consul. Celui-ci s'en ouvrit aux autres puissances européennes qui l'accueillirent avec une grande indifférence, à l'exception de l'Espagne qui avait d'excellentes raisons de s'en préoccuper, après son éloignement tout récent d'Oran et Mers-el-Kébir et la reprise des « razzias » sur les côtes andalouses et valenciennes.

La régence turque qui occupait la côte méditerranéenne de l'Afrique-du-Nord, et avait déclaré une première fois la guerre à la France, était sauvée par l'expédition lancée par Napoléon en Egypte qui « du haut de ces pyramides » était bien éloigné de la Casbah d'Alger.

Mais, en janvier 1801, une nouvelle déclaration de guerre des Turcs se termine par un nouveau traité, un de plus, qui stipulait : « La liberté du commerce et la suppression de l'esclavage ».

Comme l'on pouvait s'y attendre, la piraterie, principale source de richesse de la Régence, recommençait avec la capture de deux bricks français et la « disparition » de 150 citoyens.

Napoléon piqua une colère et réclama réparation à la régence d'Alger.

Sans réponse, le 27 juillet 1802 il ordonne à la division Leyssègue de se tenir prête à intervenir et, le 6 août, le général Hulin, accompagné du consul de France Dubois-Thainville, remet la lettre suivante au Dey : « J'ai détruit l'Empire des Mamelouks parce que, après avoir outragé le pavillon français, ils osaient réclamer de l'argent (décidément, c'est une habitude !). Craignez le même sort. Si vous refusez de me donner satisfaction, je débarquerai 80.000 hommes sur vos côtes et détruirai votre régence. Ma résolution est immuable. »

Bonaparte avertit Mohamed Ghaled Effendi, ambassadeur de Turquie à Paris, que dix navires de guerre et cinq frégates sont prêts pour aller détruire Alger, pierre à pierre.

Le Dey Mustapha Pacha reçoit alors l'amiral Leyssègue avec des honneurs exceptionnels et assure « qu'il voulait être l'ami de l'Empereur », tout en reconnaissant, contre toute évidence, qu'il ne détient pas de prisonniers. Il s'engage à respecter le pavillon français.

Entre 1802 et 1808 une grave pénurie alimentaire frappe les populations, le fanatisme religieux, la forte opposition des Kabyles aux Turcs et la poursuite de la piraterie et de l'esclavage « blanc », remet à l'actualité un débarquement de 30.000 soldats à Sidi-Ferruch, afin de s'emparer du Fort l'Empereur. Un second débarquement était prévu vers Tenès.

Une mission est donc confiée au commandant Boutin, officier du Génie. Le 24 mai 1808, il débarque à Alger et, en deux mois, il remet un rapport qui sera mis en œuvre en 1830. Il est complété par un tableau de la régence rédigé par Dubois-Thainville, en 1809, qui préconise que « la soumission des Arabes doit être obtenue progressivement par des mesures de confiance et souhaite que des colons européens viennent

développer agriculture et commerce ». Ce rapport souligne également « le sort lamentable des chrétiens esclaves et l'oppression la plus odieuse de près de trois millions d'hommes « livrés à tous les excès d'une poignée de brigands ».

Occupé principalement par l'insurrection de l'Espagne, le retour offensif de l'Autriche, et la guerre face à la 5<sup>e</sup> coalition, Napoléon abandonne tout projet d'expédition contre Alger.

Plus tard, détenu à l'île d'Elbe en 1814, il n'a pas connaissance de la déclaration du Congrès de Vienne conduisant le traité. Qui sera suivi de la décision, en 1818, d'abolir la piraterie barbaresque et l'esclavage des chrétiens. Cet esclavage « blanc », dont il ne faut surtout pas parler selon Christiane Taubira, afin de ne pas « traumatiser » les enfants algériens des « crimes » de leurs parents. Crimes dont ils ne sont pas responsables, alors que nous sommes tous responsables de l'esclavage « noir », fourni par les noirs eux-mêmes et les Arabes. Il est vrai qu'il ne reste aucun descendant de nos esclaves « blancs » pour réclamer repentance alors que les descendants de l'esclavage noir domineront les Etats-Unis dans quelques années.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818, réclamait que « la France libère, au nom des nations chrétiennes, la Méditerranée de la piraterie djihadiste, les européens chrétiens et les africains assimistes de l'esclavage et les juifs de leur dhimmitude. »

(Sources : général Maurice Faivre et Algérie).

Jusqu'à ce point, il n'a été question que du passé de l'Algérie.

Actuellement, et c'est le cas quand un pays est en totale décadence, il n'est question que de « repentance » et de «

réparation pour préjudices causés ». Mais qui doit demander « Pardon » ? Certainement pas les Européens d'Algérie, les « colons ». Non seulement ils n'ont jamais « massacré » les indigènes, mais, bien au contraire, ce sont eux qui, souvent, ont été « massacrés » tout au long de la colonisation. Et ils ont construit et fabriqué ce pays qui n'existait même pas.

Il serait tout de même judicieux que messieurs Stora et Chikhi s'en souviennent dans ce « dossier de la mémoire » dont on les a rendus responsables !

**Manuel Gomez**